



**PRÉFET  
DES ÎLES WALLIS  
ET FUTUNA**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Secrétariat général**  
**Service des ressources humaines**  
Bureau des concours et de la formation professionnelle

**ADMINISTRATION SUPÉRIEURE**

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Section Gestion des carrières & concours

Affaire suivie par :

Luani LOGOLOGOLAU

Tél. : +681 72 27 27 poste 1614

Mél : [yann.logologofolau@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr](mailto:yann.logologofolau@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr)

Mata'Utu, le 17/04/2024

## L'ADMINISTRATION SUPÉRIEURE COMMUNIQUE

Un poste d'agent commercial des télécommunications, est à pourvoir au sein des services de l'administration supérieure, pour une affectation au Service des postes et télécommunications. Ce recrutement se fait sous la forme d'un **contrat à durée déterminée (CDD) de SIX (6) MOIS** pour le remplacement d'un agent placé en congé de maternité, et conformément aux dispositions de l'arrêté n°2023-769 du 24 novembre 2024, portant dispositions statutaires relatives aux agents contractuels de la fonction publique territoriale de Wallis et Futuna.

Le poste est ouvert à toute personne **titulaire d'un BACCALAURÉAT ou équivalent et du permis de conduire.**

Les candidatures devront être accompagnées **obligatoirement d'une lettre de motivation, d'un C.V , d'une copie du diplôme requis et du permis de conduire.**

Les candidatures devront être déposées à l'Administration Supérieure du Territoire des îles Wallis et Futuna, au Service des ressources humaines **au plus tard le vendredi 3 mai 2024 à 12h00** ou adressées par voie électronique aux adresses suivantes :

- [yann.logologofolau@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr](mailto:yann.logologofolau@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr)
- [telesia.tulitau@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr](mailto:telesia.tulitau@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr)

Après examen des dossiers, **seules les personnes dont la candidature aura été présélectionnée** seront convoquées pour une audition à l'Administration Supérieure. Le candidat ou la candidate retenue prendra ses fonctions dans les meilleurs délais.

Pour tout renseignement complémentaire, les personnes intéressées peuvent prendre contact auprès du Service des Ressources humaines de l'Administration Supérieure.